



HAL
open science

Compte-rendu de l'ouvrage collectif: Lionel Charles, Hellmuth Lange, Bernard Kalaroa, Florence Rudolf (dir.), Environnement et sciences sociales en France et en Allemagne, Paris, L'Harmattan (Sociologies et environnement), 2014.

Michèle Dupré

► **To cite this version:**

Michèle Dupré. Compte-rendu de l'ouvrage collectif: Lionel Charles, Hellmuth Lange, Bernard Kalaroa, Florence Rudolf (dir.), Environnement et sciences sociales en France et en Allemagne, Paris, L'Harmattan (Sociologies et environnement), 2014.. 2016. halshs-01704620

HAL Id: halshs-01704620

<https://shs.hal.science/halshs-01704620v1>

Submitted on 21 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lionel Charles, Hellmuth Lange, Bernard Kalaroa, Florence Rudolf (dir.), *Environnement et sciences sociales en France et en Allemagne*, Paris, L'Harmattan (Sociologies et environnement), 2014.

Michèle Dupré, Centre Max Weber/Lyon.

Le titre de cet ouvrage semble annoncer une comparaison de la sociologie de l'environnement telle qu'elle est pratiquée en France et en Allemagne. Plus modestement, le livre juxtapose 11 articles allemands et 9 articles français qui visent à montrer l'émergence de ce sous-champ disciplinaire dans les deux pays, l'importance qu'il y a pris et la manière dont l'Etat va accompagner la prise en compte de cette dimension par les sciences sociales.

Une différence notable apparaît à la lecture : si la sociologie de l'environnement s'origine principalement en France dans la sociologie de la ruralité, elle s'ancre en Allemagne dans l'*Industriesozilogie*. C'est pourquoi les travaux d'outre-rhin questionnent la technique et le rôle des firmes tandis que le plus souvent, cette dimension est encore absente du débat français. De même la sociologie allemande apparaît plus opératoire : les interrogations environnementales y sont une donnée politique structurante des rapports entre l'État et la société alors que la sociologie environnementale française « reste asservie aux structures, aux institutions et aux grands corps qui animent l'action de l'Etat. » (p.19).

Les deux sociologies « nationales » se différencient aussi dans leur mode de structuration interne. En France, les approches de l'environnement sont encore fort hétérogènes ; le sous-champ n'est pas stabilisé, si bien que les chercheurs qui s'expriment dans l'introduction en viennent à conclure que « les sociologues de l'environnement français ne constituent pas une communauté de sens ». En Allemagne au contraire, la sociologie de l'environnement a trouvé matière dans les théories de J. Habermas, de N. Luhmann et d'U. Beck et dans les courants forts de la sociologie contemporaine qu'elles ont fondés. Ces éléments fondateurs ont donné une légitimité à la question environnementale ; ils en ont fait « un véritable champ réflexif quant aux limites et aux incertitudes des sociétés avancées et à leur réorientation potentielle vers la soutenabilité. » (p. 20)

Des faiblesses communes ressortent toutefois. Dans les deux pays, les échanges entre approches théoriques et travaux plus empiriques restent peu nombreux. De part et d'autre, les travaux demeurent trop souvent encore très euro-centrés alors que la question environnementale se doit d'être abordée en prenant en compte les échelles plurielles de l'action.

Qu'en est-il, selon les auteurs de cet ouvrage, des conditions historiques dans lesquelles la sociologie de l'environnement a émergé dans chacun des deux pays ? Les différences sont nombreuses.

Hellmuth Lange, sociologue et politologue à l'université de Brême, introduit la partie portant sur la sociologie allemande de l'environnement. L'inscription de la thématique environnementale dans le débat allemand remonte aux années 60 lorsque la coalition SPD-CDU chercha à avancer sur deux exigences : faire participer plus largement la population aux fruits de la société industrielle et garantir en même temps la protection des citoyens face aux progrès techniques. Les politiques s'orientèrent alors vers une régulation juridique pour promouvoir la non-pollution de l'air et la gestion des déchets. Autour de ces questions se crée alors un consensus ; elles trouveront, dans les années 70, un prolongement dans des demandes portées à la fois par les syndicats, les partis politiques et les représentants des Eglises : des demandes visant à une croissance plus qualitative et à la mobilisation d'une conscience écologique. Les conditions politiques dans lesquelles ce débat a mûri méritent d'être soulignées : « l'orientation de la politique environnementale trouvait l'accord d'une grande partie du spectre politique présent avant la montée des Verts, issus des mouvements contestataires extra parlementaires de la fin des années 70. » (p. 30).

Cependant, l'émergence des Verts dans l'arène politique changea la donne. Leur montée dans le champ politique s'accompagna d'une critique de la science établie et du rôle des experts. Les Verts devinrent alors le « catalyseur de la modernisation la plus importante de la société fédérale allemande. » Le terme de « modernisation écologique » fut même avancé, faisant écho, dans le domaine de la protection de l'environnement, à la revendication portée par le SPD : « osons plus de démocratie ». L'existence d'un consensus contribue à expliquer que les sciences sociales se soient emparées de cette thématique de l'écologie politique dès les années 80, tout d'abord via les sciences politiques et le droit. Venus plus tardivement à ces interrogations, les sociologues chercheront à se démarquer des travaux qui, en psychologie et en pédagogie, mettent l'accent sur le rôle des individus. Il leur faudra tout d'abord réaffirmer la place de la nature en sociologie : « longtemps la sociologie a ignoré la nature » (Lange, p. 27). Consacrée par la sociologie classique, la césure entre nature et société aurait obligé à un travail d'envergure « pour combattre l'amnésie théorique » (Grundmann, p. 75)

Peu à peu, la sociologie de l'environnement fera en Allemagne l'objet d'une véritable institutionnalisation. Cela se traduira d'abord par la création en 1993 d'une section spéciale de la DGS (*Deutsche Gesellschaft für Soziologie* – la

Société allemande de sociologie). Cette section, formée autour d'Ulrich Beck et initialement intitulée *Umwelt und Gesellschaft* (Écologie et société) deviendra bientôt la section de l'*Umweltsoziologie*, revendiquant donc une existence à part entière aux côtés des sections traditionnelles de la Société. Elle s'organisera autour des axes suivants : nouveaux mouvements sociaux, enjeux politiques de la conscience écologique, théorie générale de la société, risques, technologies et entreprises.

A deux voix, Lionel Charles et Bernard Kalaora répondent par un article dont le titre annonce en partie le propos : « Sociologie et environnement en France : tout contre l'État ». Alors qu'en France aussi, la thématique de l'écologie émerge avec force dans les années 60, l'environnement y devient très vite l'affaire des élites administratives et des grands corps d'ingénieurs. Ceci amène les deux auteurs à des considérations qui tranchent de façon particulièrement frappante avec la situation allemande : « paradoxalement, l'environnement se construit en France contre le public et la population. » (p. 280). Parallèlement, les auteurs rappellent que dès sa fondation, la sociologie avait partie liée avec les projets de modernisation rationalisatrice, ayant par ailleurs poursuivi sur le chemin tracé par Marx et Durkheim : ceux-ci en effet, dans leurs projets respectifs de rendre compte de la manière dont on fait société, auraient contribué à « l'occultation de l'individu en tant qu'être biologique et sujet en quête de sens et de liberté, au profit d'une vision purement sociale et culturelle de l'homme reposant sur le clivage nature/société. » (p. 278). Ainsi les sociologues français ont-ils délaissé la question environnementale, considérant que c'était plutôt là « l'affaire des géographes, des climatologues, des écologues et des biologistes. » (p. 282) Seule une petite minorité de chercheurs s'y est intéressée, certains (dont Florence Rudolf, co-auteure) étant allés puiser en Allemagne pour fonder une approche disciplinaire plus légitime.

Un autre élément d'importance distingue la France des autres pays : En France, les approches de l'environnement se sont scindées en courants différents, ce qui a plus contribué à la division des chercheurs qu'à l'identification d'un objet commun, à l'opposé de ce qui s'est par exemple passé aux États-Unis autour de W. R. Catton et R. E. Dunlap. En outre, la méconnaissance des ouvrages étrangers (effet pervers de la politique publique en matière de défense de la langue française ?) a empêché que les recherches se fédèrent sur de nouvelles bases. Les auteurs rappellent à ce propos que l'environnement oblige à sortir de ce qu'U. Beck et A. Giddens ont appelé les « nationalismes méthodologiques ». Comme la globalisation, « l'environnement multiscalaire implique une mutation du regard cognitif [allant] à l'encontre des routines et de l'habitus sociologiques (S. Sassen, 2007). » (p. 297). A ces constats s'ajoute une autre dimension,

soulignée par Stéphane Labranche : la crise environnementale contemporaine ne saurait être valablement abordée que sur des bases multidisciplinaires. Faisant écho aux sociologues de l'environnement québécois, Labranche fait en effet valoir que la crise de l'environnement « n'est en fait qu'une expression d'une crise de la science et de la rationalité, et donc de la modernité comme expérience occidentale. » (p. 386). Allant dans le même sens, André Micoud traite de « l'incroyable pusillanimité de la sociologie française à l'endroit de la question écologique » (p. 307). Evoquant lui aussi la nécessité de rompre avec « le testament durkheimien » (p.312), il souligne qu'avec le mouvement écologique, « il n'est plus possible de penser les groupements humains sans que soit intégré le type de rapports qu'ils entretiennent avec ce monde biophysique qui les environne et qui les détermine, au moins en partie. » (p. 314) Quant à Denis Duclos, il chausse des bottes de sept lieues et entend montrer que le « scientisme forcené » et le « culturalisme moraliste » font chorus pour refuser à la nature « le statut de sujet souverain. » (p. 320)

Un accord se fait en tout cas pour constater que l'institutionnalisation de la sociologie de l'environnement est particulièrement tardive en France. Comme le rappelle Stéphane Labranche, ce n'est qu'en 1999 que la Direction de la recherche du Ministère de l'Environnement lance le programme CDE (Concertation, décision, environnement), tandis qu'il a fallu attendre 2003 pour la première embauche d'un maître de conférences dans ce domaine. Selon L. Charles et B. Kalaora, l'institutionnalisation du champ a permis de distinguer cinq pôles majeurs : « le monde des ruralistes, celui des risques naturels et industriels, les sciences politiques, la philosophie et la sociologie de la science, enfin la gestion de l'environnement et les autres modalités de l'action collective. » (p. 288)

Parmi ces grands axes, la thématique des risques mérite une place à part. Bien qu'elle soit évoquée dans les deux parties de l'ouvrage, elle n'est toutefois abordée que rapidement au sujet de la France. On relève à ce sujet le rôle important joué par les séminaires organisés dans le cadre du programme « Risques et situations de crise » du CNRS (animés entre 1994 et 2000 par Claude Gilbert). On observe aussi l'inflexion récente vers les risques sanitaires et l'ancrage de ces questions dans un espace ouvert où se côtoient les décideurs publics, les populations concernées, les industriels et les agences. Les politiques en question sont encore difficiles à saisir : « cette dynamique s'inscrit dans une sphère périphérique aux lieux de pouvoir et de décision » de sorte que le discours qu'elle suscite « ne dépasse guère les registres d'une rhétorique autour de la gouvernance et de l'incertitude. » (Kalaora/Charles, p. 291). S'agissant de l'Allemagne, G. Bechmann, professeur à Karlsruhe, se propose, dans un article

qui semble bien mal traduit, de discuter du paradoxe caractéristique des sociétés modernes « qui accroissent simultanément la sécurité et l'insécurité ». À cette fin et sans surprise, il s'appuiera à la fois sur Beck (pour montrer l'importance de l'incertitude et du risque dans les sociétés contemporaines) et sur Luhmann (pour aborder l'opposition entre décideurs et intéressés). Il conclura qu'il « ne saurait être question de bannir l'incertitude », mais au contraire d'ériger l'affrontement à l'incertitude « en processus d'apprentissage social. » (p. 69)

La comparaison a une valeur heuristique certaine. C'est encore le cas avec cet ouvrage qui montre ce que les politistes nomment la *path dependency*. L'ancrage originel des deux sociologies de l'environnement, du côté allemand l'*Industriosoziologie*, du côté français la sociologie rurale, conduit à des développements différents. Le paysage institutionnel dans lequel elles viennent s'insérer pèse aussi sur les trajectoires de ces deux sous champs disciplinaires. Le lecteur est étonné toutefois de ne pas trouver dans la partie française de réelle confrontation avec « la déconstruction de la distinction entre nature et culture » évoquée par Florence Rudolf (p. 444). N'est ce pas là un détour fort que les sociologues français de l'environnement doivent opérer pour pouvoir avancer vers la maturité théorique qui ressort des articles allemands ? Le dernier congrès de l'AFS en juillet 2015 semblait vouloir se saisir de cet enjeu majeur en posant la question : « La sociologie une science contre nature ? », toutefois ni les invités choisis, ni les séances plénières ne semblent avoir pris à bras le corps cette thématique. Faut-il laisser aux seuls sociologues des sciences, dans la lignée de Latour, revenir sur ce questionnement fort ? Manque-t-il dans la sociologie française une figure qui fasse consensus à l'instar d'Ulrich Beck ? Comme le dit Latour dans l'hommage qu'il lui a rendu, Beck était à double titre novateur : en mettant en avant de nouvelles appartenances qui allaient de pair avec sa méfiance envers le cadre étatique et en essayant de réintégrer dans son approche sociologique du risque global « tout ce qui avait semblé extérieur à la culture et à la sociologie » (Latour, le monde, 6/1/2015).